

La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

4.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le cours est essentiellement consacré aux savoirs sur le crime, la personne criminalisée et la réaction pénale qui leur est dévolue. Quant au crime et au criminel, seront abordées les pensées du XVIIIe siècle, la naissance des sciences sociales au début du XIXe siècle, le développement de la psychiatrie et enfin, la naissance de la criminologie comme activité spécifique de connaissance à l'époque de Lombroso. Quant aux théories portant sur la réaction pénale, seront étudiées les théories pénales du XVIIIe siècle (dites "classiques") auxquelles se sont opposées les théories positivistes. On examinera également l'apport des premiers sociologues à la pensée criminologique.
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>L'objectif de ce cours est d'introduire, dans une perspective historique, aux grandes questions débattues en criminologie depuis la formation de ce champ de savoir dans les pays occidentaux. Cette introduction transdisciplinaire où se croisent les apports de la médecine, de la psychiatrie, du droit pénal, de la sociologie, de la psychologie et de la philosophie met en évidence les enjeux théoriques, éthiques et politiques des savoirs sur le crime et sur la peine. La véracité des savoirs est bien moins importante que la compréhension du contexte de leur production : l'ancrage des pensées dans leur contexte spatio-temporel est plus important que leur validité contemporaine.</p> <p><sup>1</sup> L'étudiant devra pouvoir identifier les traits majeurs de différenciation et de ressemblance des savoirs étudiés et percevoir la complexité des pensées parfois cachée derrière le simplisme de quelques idées reçues.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen écrit, composé de courtes questions (pas de QCM).
Méthodes d'enseignement	Le cours est donné selon la modalité magistrale, en auditoire. Il est dispensé à l'appui de documents projetés sur grand écran via une présentation Power Point. Le syllabus est en cours d'élaboration. Il sera mis sur l'espace Moodle à la fin du cours. Indépendamment de ce syllabus, la matière à connaître pour l'examen est ce qui est dit au cours. Il est donc attendu que les étudiants soient présent lors des séances.
Contenu	<p>Le cours est consacré à l'histoire des savoirs pré-criminels et à l'émergence de la criminologie parmi les sciences humaines et sociales depuis le 18e siècle jusqu'au milieu du 20e siècle.</p> <p>Il est organisé en trois parties :</p> <p>I – La rationalité pénale moderne</p> <p>II – Les savoirs pré-criminels</p> <p>III – La naissance de la criminologie</p> <p>En plus de faire connaître aux étudiants les théories et politiques pénales qui ont conduit à l'apparition de la criminologie, le cours a pour objectif de donner un recul historique et critique à travers l'analyse des développements des savoirs (juridiques, philosophiques et scientifiques), des évolutions sociétales et des transformations institutionnels dans le champs pénal qui ont conduit à la naissance de la criminologie comme discipline scientifique autonome</p>
Ressources en ligne	L'ensemble des supports du cours est mis en ligne sur l'espace Moodle du cours. Lectures, présentations Power Point (mises en ligne sur Moodle à la fin de chaque chapitre), syllabus (mis en ligne sur Moodle à la fin du cours).
Bibliographie	<p>Debuyst C., <i>et al.</i>, <i>Histoire des savoirs sur le crime et la peine</i>, T. I : <i>Des savoirs diffus à la notion de criminel-né</i>, Bruxelles, De Boeck, 1995.</p> <p>Debuyst C., <i>et al.</i>, <i>Histoire des savoirs sur le crime et la peine</i>, T. II : <i>La rationalité pénale et la naissance de la criminologie</i>, Bruxelles, De Boeck, 1998.</p> <p>Emsley C., <i>Crime, police and Penal Policy. European Experience, 1750-1940</i>, Oxford, OUP, 2007.</p>

Faculté ou entité en charge:

ECRI

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en histoire	HIST2M	5		
Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale	PSP1BA	5		
Mineure en criminologie	MINCRIM	5		